

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_020 | Réforme, Contre-Réforme.CollectionBoite_020-12-chem | Bauny Item\[E. Bauny. Somme des péchés qui se commettent entre tous états - suite\]](#)

[E. Bauny. Somme des péchés qui se commettent entre tous états - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0439

SourceBoite_020-12-chem | Bauny

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

110 Pour interroger le Penitent

que la memoire, ou bien l'imagination peuvent causer en celuy qui la prend, est vne disposition à des mouuemens sensuels, qui rarement sont separez du danger de tomber en mollesse.

Troisièmement, pourcé que telle imagination porte souuent l'homme à des desirs effrenez d'en venir à l'effet.

Pour ces raisons & autres telles, que ie passe sous silence, ie conclus que les representations sales & lubriques sont d'ordinaire mortiferes.

Le Confesseur s'enquerra du Penitent s'il en a eu, & respondant qu'oüy, s'en fera dire autant qu'il pourra le nombre, comme aussi des delectations, qui avec deliberation se treinent par fois en la partie inferieure. C'est doncicy le troisième chef, duquel le Confesseur s'instruira.

Sçauoir, si son Penitent n'a pas accepté quelque delectation en la sensualité. Le faire de volenté, comme nous dirons par apres, c'est peché mortel; aussi bien que de ne la rejeter, ainli que *Gabriel Vasquez* le preuue en la premiere, seconde, par bonnes & solides raisons.

I'ay dit, de volenté; car quand on y repugne, quand l'on s'efforce d'y resister, en se di-

pas de verso